



## Objectifs du comité des affaires autochtones

Le comité des affaires autochtones a pour objectif d'analyser la situation des Autochtones du Québec, d'étudier leur histoire en scrutant des documents pertinents, de parcourir les traités conclus avec les gouvernements et d'essayer de comprendre leurs revendications.

On entend parler de plus en plus d'autonomie gouvernementale, de demande territoriale, de droits ancestraux, de titre foncier, etc. Peu de gens sont à l'aise avec ces concepts. On pense qu'ils suscitent des inquiétudes et des questionnements sur les impacts potentiels des futures ententes. Nous croyons que les négociations qui se font de «nation à nation» ne sont pas accompagnées de consultations suffisantes des populations concernées.

La Loi sur les Indiens, nous en convenons tous, a malheureusement créé avec le temps une autre classe de citoyens. L'«honneur de la Couronne» nous impose de corriger la situation pour que justice se fasse et que les Autochtones retrouvent leur fierté. Mais beaucoup de personnes ont la perception que bientôt, malgré les ententes, il y aura encore deux classes de citoyens; des Autochtones qui gagnent plein de nouveaux droits et des Allochtones qui subiront des nouvelles obligations. Une partie de la population dont certains de nos villégiateurs ont peur de se voir limiter l'accès au territoire et de perdre des activités auxquelles ils ont droit présentement. Afin de mieux comprendre ce projet et d'éviter de dévier de nos objectifs, nous réaffirmons que nous sommes d'abord des villégiateurs et ensuite des chasseurs, pêcheurs ou trappeurs, etc. Ainsi notre regard de villégiateurs dégage beaucoup de similitudes avec les perceptions du monde qu'ont les Autochtones face à la nature, la forêt, la faune et le territoire public. Pour y comprendre quelque chose, nous n'aurons pas le choix d'aborder des concepts complexes; génocide culturel, territoires non-cédés, Darwinisme social, culture autochtone, etc. Et tout ça en faisant en sorte que nos jeunes demeurent fiers de leur descendance. Nous n'aurons pas le choix aussi de renouveler notre vocabulaire et d'en acquérir un nouveau pour mieux se comprendre «sur le terrain».

Nous supposons que beaucoup de perceptions négatives de la part des non autochtones sont dues à une incompréhension des demandes pourtant légitimes des nations autochtones. Nous croyons qu'il y a un manque de transparence dans les négociations actuelles comme celle de l'Approche commune.

Suite à nos recherches, le comité sera en meilleure position pour informer les membres du RLTP sur ce qui se construit en commun et qui deviendra un jour, nous l'espérons, un «Vivre ensemble» dans le respect et le partage du territoire québécois.

D'autres articles seront publiés bientôt. Bonne lecture !